

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE



SÂLES

ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les Quatre font

La Une



©Viviana Leitão

N° 55

novembre 2024

SOMMAIRE

	La Une
* Photo : Bus scolaire	
* Sommaire // Administration communale // Numéros utiles // Défibrillateur	p. 2
* Le mot du Syndic // L'Etat t'offre un abonnement à un journal	p. 3-4
* Assemblée communale du 10 décembre 2024 // Citoyens et Citoyennes, nés en 2006	p. 5
* Résumé de l'Assemblée communale du 14 mai 2024 // L'Auberge de la Couronne et son tenancier // Agence AVS	p. 6
* Budget 2025	p. 7-8
* Investissements 2025 // Transports scolaires et Fenêtre de l'Avent	p. 9-10
* Du changement à la commune // Travaux en cours // Digitalisation des démarches administratives	p. 11-12
* Constructions et aménagement - Etablissement d'un règlement	p. 13
* Bibliothèque Matulu - Programme 2024-2025	p. 14
* Message de la Commission seniors	p. 15
* Repas à domicile // Les entreprises sâloises	p. 16
* Une anecdote à raconter ? Un moment à partager ?	p. 17
* Agenda des manifestations // Déchetterie // Association de la maternelle « Les Lapins Bleus »	p. 18
* Vœux du Conseil communal // Théâtre de la Jeunesse de Sâles	p. 19
* Page ouverte au... Chœur-mixte La Concorde	p. 20

Si vous consultez ce journal via internet, appuyez sur les mots du sommaire, les numéros de pages et/ou les adresses e-mail et internet afin d'accéder aux articles et informations !

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

☎ 026 917 83 50 // commune@sales.ch
commune-sales.ch

**Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 11h30 et de 13h à 16h**

Fermée le mercredi après-midi et

**du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025,
réouverture le 6 janvier 2025, à 8h**

*Nous vous remercions de votre
Comprehension, vous souhaitons un très
bel hiver et de Joyeuses Fêtes de fin
d'année !*



NUMÉROS UTILES

Coupages d'eau
Service de piquet 24h/24
☎ 079 436 72 02

Hydrantes et fuites d'eau
Monsieur Yves Zbinden
☎ 079 204 30 82

Secours Sud Fribourgeois
Centrale d'alarme
☎ 118

DEFIBRILLATEUR

**En cas d'urgence, un défibrillateur est
disponible au**

**Centre sportif La Lisière
à gauche de la porte principale (extérieur)**

LE MOT DU SYNDIC

Chères habitantes, chers habitants de la Commune de Sâles,

La prochaine assemblée communale se tiendra le mardi 10 décembre 2024 avec, à l'ordre du jour, le budget 2025 et les projets d'investissements pour l'année à venir.

Troisième exercice après l'augmentation d'impôts ainsi que de la contribution immobilière, nous sommes en mesure de proposer un budget axé sur la stabilité. Vous trouverez en pages 7 et 8 une présentation détaillée et des explications approfondies.

Fusion 25

Le 9 juin dernier, les Gruériennes et Gruériens ont voté à 58% contre la poursuite de l'étude de fusion à 25 communes. Les citoyennes et citoyens de Sâles ont aussi exprimé leur opinion, avec 59% des votes refusant de poursuivre cette démarche. La relative faible participation (48.4%) laisse toutefois entrevoir un certain désintérêt ou manque d'information face à ce projet de grande envergure. Il est regrettable que la séance d'information, organisée pour le bassin de la Sionge, à Sâles, n'ait été suivie que d'une petite centaine de personnes, y compris les élus locaux.

À la lecture des résultats, c'est souvent le poids de l'impôt qui a fait pencher la balance. Les communes avec des taux élevés se sont prononcées favorablement, alors que celles avec des taux bas et une situation financière favorable ont répondu par la négative. Il semble que cette vision, ambitieuse mais prématurée pour certains, n'ait pas rencontré une adhésion suffisante.

Malgré le refus, la nécessité de trouver des solutions communes reste présente, en particulier pour les communes périphériques comme Sâles, confrontées à une érosion progressive de leur autonomie et de leurs ressources. À la suite de cette consultation, Monsieur le Préfet a instauré deux groupes de travail, portant sur la gouvernance communale ainsi que les finances et la péréquation. La commune de Sâles participera activement à ce dernier, dans l'espoir de solutions équitables pour notre région.

Augmentation du prix de l'eau

EauSud S.A. fournit le 100% de l'eau à l'AVGG (Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère). Ladite société a pris la décision de réviser le calcul du prix de l'eau. Cette hausse du m³ d'eau de 0.67 cts à 0.88 cts a été justifiée par d'importants investissements à consentir ces prochaines années, dans le secteur du captage du Pont-du-Roc, à Charmey. Selon le règlement communal de distribution de l'eau potable, l'Exécutif est apte à décider du tarif de l'eau, jusqu'à concurrence de CHF 2.— par m³. Une augmentation interviendra à partir du 1^{er} avril 2025.

Surveillance des communes pour la législation en cours

Le 23 septembre 2024, le Conseil communal a accueilli Monsieur le Préfet, Vincent Bosson, et le Lieutenant de Préfet, Fabien Schafer, pour une visite de courtoisie et d'inspection de notre commune. Ce fut l'occasion de discuter des difficultés rencontrées dans la gestion de l'aménagement du territoire, qui entravent notre capacité à répondre aux besoins locaux, notamment en termes de développement économique et de transports.

Nous restons attentifs aux enjeux auxquels Sâles fait face et vous remercions de votre intérêt pour la vie de notre commune.

Brèves

- * Participation à diverses séances concernant le volet éolien ;
- * Suivi des constructions illégales sur le territoire ;
- * Installation de la benne compactrice à la déchetterie ;
- * Modification des émoluments administratifs ;
- * Etude pour la mise en place d'un règlement du personnel communal ;
- * Dépôt d'une candidature pour la patinoire provisoire régionale de la Gruyère, pour la saison 2026-2027 ;

- * Rencontre annuelle avec la Police de proximité ;
- * Traitement des réclamations dans le cadre de la réattribution des parchets communaux, à la suite du nouveau règlement communal ;
- * Désaffectation des tombes du cimetière ;
- * Participation à diverses Assemblées (Curatelles SRG, EMS de la Sionge, Association Régionale de la Gruyère (ARG), Association Intercommunale Sports en Gruyère (AISG), Option Gruyère, Gruyère Tourisme, CO de la Gruyère, Triage forestier de la Sionge, etc.) ;
- * Participation à la Conférence des Syndiques et Syndics de la Gruyère ;
- * Participation à la séance organisée par Gruyère Energie SA, pour le projet de géothermie profonde ;
- * Participation à la séance relative à la révision de la carte des dangers naturels ;
- * Participation à une séance pour les gens du voyage, à la Joux des Ponts ;
- * Participations au Giron des musiques gruériennes et aux Rencontres des Jeunesses gruériennes, au Tir en campagne et aux 40^e anniversaire des Patoisants de la Gruyère ;
- * Diverses prises de positions : plan directeur régional (PDR), révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux, avant-projet modifiant les impôts cantonaux (LICD 2025), concept et plan de mesure pour la stratégie de la petite enfance ;
- * Visite des nonagénaires de la commune : Mesdames Bernadette et Gilberte Menoud.

Au plaisir de vous retrouver nombreux lors de nos assemblées ou d'une autre occasion !

Au nom du Conseil communal 2021-2026, Nicolas Hassler, Syndic



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 10 DÉCEMBRE 2024

**Les citoyen·ne·s de la commune de Sâles sont convoqué·e·s à
l'assemblée communale ordinaire qui se tiendra le**

**mardi 10 décembre 2024 à 20h
à la salle polyvalente La Lisière**

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 14 mai 2024
(Le procès-verbal ne sera pas lu en assemblée ; il est à disposition à l'administration communale et sur le site internet)
2. Présentation du nouveau Conseiller communal, Monsieur Cédric Barras, remplaçant de Monsieur Sébastien Esseiva
3. Budget communal 2025
 - 3.1 Présentation du budget de résultats et du budget des investissements
 - 3.2 Préavis de la Commission financière
 - 3.3 Présentation, préavis et approbation des nouveaux investissements :
 - 3.3.1 Achat de la boulangerie de Sâles
 - 3.3.2 Achat d'une chargeuse télescopique
 - 3.4 Vote final du budget de résultats et du budget des investissements
4. Présentation du plan financier 2025-2029
5. Adoption du règlement communal relatif à la taxe sur la plus-value
6. Réception des citoyennes et citoyens, nés en 2006
7. Divers

Tous les documents relatifs aux objets portés à l'ordre du jour de l'assemblée communale sont à disposition au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet (mentionnés en page 2).

Le Conseil communal de Sâles



CITOYENNES ET CITOYENS, NÉS EN 2006

19 jeunes, nés en 2006, ont atteint ou atteindront leur majorité en 2024.

Afin de marquer officiellement leur entrée dans la vie civique, le Conseil communal a porté à l'ordre du jour de l'assemblée communale l'accueil de ces nouveaux·elles citoyen·ne·s.

BEAUD Charline
BRASSAUD-TIUGAN Marie
CHARRIÈRE Auxence
CHOLLET Steeve
DELABAYS Tiffanie
EGGER James
FROSSARD Clara

LERESCHE Léane
MAURON Jean
MENOUD Judith
MENOUD Paul
MONOD Marie
PASQUIER Eloïse
PASQUIER Nicolas

RAHM Célia
RUFFIEUX Camille
SAVARY Lomée
TINGUELY Lilie
VALLÉLIAN Thibaud

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 14 MAI 2024

40 citoyennes et citoyens étaient présent·e·s lors de la dernière assemblée communale.

Comptes communaux 2023

Ils ont été approuvés, avec un bénéfice de CHF 213'986.89, soit une amélioration de CHF 334'591.49, par rapport au budget. Les investissements se soldent avec un excédent de charges de CHF 9'770'247.— dont CHF 8'884'247.— de report ainsi que CHF 886'000.— de nouveaux investissements.

Investissement complémentaire 2024

Comme expliqué dans le dernier bulletin communal, la consommation électrique du Centre sportif est conséquente. L'Exécutif a alors étudié la possibilité d'implanter des panneaux solaires photovoltaïques.

En vue de la revitalisation du ruisseau de la Sionge, une délégation de compétence a été remise au Conseil communal, pour un échange de terrain avec la commune de Vulruz. Un crédit d'investissement a aussi été demandé, pour les travaux de revitalisation.

Ces projets ont été acceptés, selon les plans de financement en pages 10 et suivantes de « Les Quatre font La Une », du mois d'avril dernier.

L'AUBERGE DE LA COURONNE ET SON TENANCIER

À la suite de la décision de Monsieur Olivier Perrenoud, actuel gérant de l'Auberge de la Couronne, de quitter cet établissement, le Conseil communal s'est mobilisé pour trouver un·e successeur·e.

Plusieurs candidatures lui sont parvenues et des entretiens sont agendés. L'Exécutif espère ainsi recruter un·e repreneur·se compétent·e, en phase avec la vie villageoise, pour le 1er janvier 2025. Nous espérons pouvoir vous fournir de plus amples informations lors de l'assemblée communale du 10 décembre prochain.

Monsieur Perrenoud quittera ses fonctions le 31 décembre 2024. Le Conseil communal le remercie pour cette année et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

Le Conseil communal

Agence AVS

Dans la situation où l'un des époux ne travaillerait pas, il lui est recommandé de contacter la caisse de compensation, afin de se renseigner sur son avenir financier.

Les revenus des conjoint·e·s durant leurs années de mariage sont additionnés, puis divisés en deux, et ensuite répartis sur le compte individuel de chacun·e. Cette procédure permet de calculer les rentes AVS ou AI des personnes mariées, veuves ou divorcées. Les revenus de l'année du mariage et de l'année de sa dissolution ne sont pas partagés.

Le méthode a lieu lorsque :

- * les deux conjoint·e·s ont droit à une rente AVS ou AI ;
- * le mariage est dissous par divorce ou annulé ;
- * un·e des conjoint·e·s décède et l'autre bénéficie d'une rente AVS ou AI.

En cas de divorce, les ex-conjoint·e·s doivent adresser leur requête à la caisse de compensation concernée. Il est conseillé de l'établir dès que le divorce est prononcé afin d'éviter les délais d'attente. En l'absence de cette démarche, la caisse de compensation procède d'office au calcul des rentes avec redistribution.

BUDGET 2025

Alors que le budget 2024 prévoyait un déficit de CHF 164'342.—, le budget 2025 annonce un déficit de CHF 35'312.65, soit une amélioration de la situation de CHF 129'029.35.

Celui-ci peut être considéré comme presque équilibré. Cette évolution est conforme aux prévisions établies, ainsi qu'à la planification financière sur cinq ans.

Les produits sont supérieurs de CHF 470'261.—, par rapport à 2024. La raison principale de cette amélioration sont les impôts prévisionnels à hauteur de CHF 398'300.—, ainsi que des rendements supplémentaires sur les immeubles du patrimoine financier de CHF 32'818.50.

Du côté des charges, toutes les positions administratives, hormis la générale, subissent une augmentation constante.

Les variations par rapport au budget 2024 sont les suivantes :

- 0. Administration générale**
Budget stable
- 1. Ordre et sécurité publics, défense**
Budget stable
- 2. Formation**
Augmentation des charges cantonales et régionales (CO et écoles spécialisées) et des frais de transports scolaires
- 3. Culture, sport et loisirs**
Augmentation modérée. Frais constants sur l'entretien du Centre sportif
- 4. Santé**
Augmentation importante (soins à domicile, indemnités forfaitaires régionales, etc.)
- 5. Prévoyance sociale**
En augmentation (Service social de la Gruyère et institutions spécialisées)
- 6. Trafic et télécommunications**
Augmentation des montants alloués à l'entretien du réseau routier communal
- 7. Protection environnement et aménagement du territoire**
Montant alloué pour une étude sur le ruisseau des Coulas, à Romanens, ainsi que pour l'étude d'un site pollué (butte du stand de tir de Sâles). Remplacement du SIT (Système d'information du Territoire)
- 8. Economie publique**
Légère augmentation en raison de l'intégration de l'amortissement de la route forestière de Maules
- 9. Finances et impôts**
Augmentation des recettes fiscales, revenus des locations en hausse et charges d'intérêts stables. Ce poste tient compte de l'investissement relatif à l'acquisition du bâtiment de la boulangerie de Sâles (cf. page 9)

La fortune nette de la commune permet de prendre en charge cet excédent de charges.

Vous trouverez, ci-après, le tableau complet du budget 2025, et en pages suivantes les investissements proposés. Une explication encore plus précise vous sera fournie lors de la prochaine assemblée communale.

Le budget complet figure sur le site internet communal, et est à disposition à l'administration, durant les heures d'ouverture.

	BUDGET 2025 Solde	BUDGET 2024 Solde	COMPTE 2023 Solde	
ADMINISTRATION GENERALE	-574 005.53	-571 762.59	-548 008.34	
Législatif et exécutif	-109 295.00	-96 730.00	-104 233.60	
Services généraux	-464 710.53	-475 032.59	-443 774.74	
ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	-121 214.82	-116 659.85	-113 726.60	
Sécurité publique	0.00	0.00	0.00	
Questions juridiques	-65 656.56	-61 320.65	-59 509.20	
Service du feu	-23 657.11	-23 965.00	-23 528.70	
Défense	-31 901.15	-31 374.20	-30 688.70	
FORMATION	-1 904 684.94	-1 819 874.74	-1 743 002.79	
Scolarité obligatoire	-1 597 421.54	-1 527 023.69	-1 468 865.54	
Ecoles spécialisées	-273 263.40	-257 851.05	-242 480.05	
Formation professionnelle initiale	-34 000.00	-35 000.00	-31 657.20	
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	-412 477.32	-391 262.09	-386 184.99	
Culture, autres	-14 419.30	-14 112.20	-13 940.90	
Sports et loisirs	-398 058.02	-377 149.89	-372 244.09	
SANTÉ	-779 156.47	-737 916.90	-570 588.89	
Hôpitaux, établissements médico-sociaux	-463 256.65	-451 882.90	-332 023.29	
Soins ambulatoires	-314 528.82	-284 665.00	-237 637.70	
Prévention	-500.00	-500.00	-62.70	
Santé publique non mentionnée ailleurs	-871.00	-869.00	-865.20	
PRÉVOYANCE SOCIALE	-763 572.15	-721 266.05	-674 507.15	
Invalidité	-425 916.00	-413 697.45	-395 075.45	
Vieillesse et survivants	-3 740.00	-3 440.00	-2 496.90	
Famille et jeunesse	-78 892.20	-80 340.70	-84 418.35	
Chômage	-26 862.00	-24 684.00	-26 788.00	
Aide sociale et domaine de l'asile	-228 161.95	-199 103.90	-165 728.45	
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	-503 201.79	-449 980.69	-426 916.14	
Circulation routière	-428 602.79	-382 240.69	-364 456.74	
Transports publics	-74 599.00	-67 740.00	-62 459.40	
PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT	-134 621.16	-102 297.86	-123 279.51	
Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00	
Traitement des eaux usées	0.00	0.00	0.00	
Gestion des déchets	-27 024.81	-24 753.81	-43 896.21	
Aménagements (cours d'eau)	-29 978.74	-8 578.74	-38 407.89	
Protection des espèces et du paysage	-500.00	-3 600.00	0.00	
Lutte contre la pollution de l'environnement	-16 600.00	-29 000.00	0.00	
Protection de l'environnement, autres	27.00	148.00	-1 410.15	
Aménagement du territoire	-60 544.61	-36 513.31	-39 565.26	
ÉCONOMIE PUBLIQUE	12 909.00	16 158.00	18 675.10	
Agriculture	-150.00	-150.00	-150.00	
Sylviculture	17 504.00	20 808.00	23 180.10	
Tourisme	-4 445.00	-4 500.00	-4 355.00	
FINANCES ET IMPÔTS	5 144 712.53	4 730 520.19	4 567 539.31	
Impôts	4 431 466.00	4 033 166.00	4 145 765.06	
Péréquation financière intercommunale	393 115.00	408 803.00	403 254.00	
Part aux recettes sans affectation, autres	120 093.00	118 969.00	114 484.30	
Administration de la fortune et de la dette	163 515.00	134 801.50	117 702.84	
Redistributions	400.00	400.00	320.00	
Postes non ventilables	36 123.53	34 380.69	-213 986.89	
RESULTAT FONCTIONNEMENT	-35 312.65	-164 342.58	0.00	
	Charges	-7 156 273.72	-6 815 041.81	-6 434 279.70
	Produits	7 120 961.07	6 650 699.23	6 313 675.10
	Résultat exercice	-35 312.65	-164 342.58	-120 604.60

INVESTISSEMENTS 2025

Boulangerie de Sâles

L'économie locale contribue à la vitalité de notre village. Sans elle, Sâles risquerait de devenir un « village-dortoir », où les habitants n'y trouveraient pas de véritables lieux de vie. C'est pourquoi, après la cessation d'activité « Au Pain Doré », le Conseil communal a été sollicité par Monsieur Simon Müller, de L'Instant Gourmand Sàrl. Ce jeune est intéressé par une reprise des locaux, afin d'y installer un centre de production boulangère.



La boulangerie est bien plus qu'un simple commerce, elle est un lieu de rencontres et un service essentiel pour notre qualité de vie. Afin de préserver ce lieu emblématique, nous envisageons l'acquisition du bâtiment, permettant ainsi de maintenir cette activité. Cette initiative assure la pérennité de ce bien et la perpétuité de notre identité. Après discussions avec Monsieur et Madame Mauron, qui ont enchanté nos papilles pendant des années avec leur délicieux pain Sâlois, l'appartement leur serait loué.

Cette acquisition est un investissement stratégique et autofinancé, rendu possible par des conditions de crédit avantageuses. Il ne s'agit pas d'une dépense, mais d'un achat pour la vie de notre commune. Nous comptons sur le soutien de la population afin de faire vivre ce projet et renforcer l'esprit communautaire de Sâles. Ensemble, préservons l'âme de notre village et assurons son avenir.

Le Conseil communal vous propose alors de voter le crédit d'investissement suivant, financé par un emprunt bancaire :

Plan de financement

Achat dudit bien immobilier sis à la Route de la Rosaire 2	CHF	800'000.—
Création d'un accès indépendant pour l'appartement et modification de l'ascenseur	CHF	150'000.—
Assainissement du chauffage	CHF	50'000.—
Assainissement partiel de la toiture car la cheminée fuit	CHF	20'000.—
Tableau électrique	CHF	5'000.—
Mise aux normes électriques du magasin et du laboratoire	CHF	25'000.—
Rafraîchissement de peinture	CHF	10'000.—
Honoraires notaire et Registre foncier, architecte, ingénieur et mise à l'enquête	CHF	40'000.—
Divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>50'000.—</u>
Investissement total TTC	<u>CHF</u>	<u>1'150'000.—</u>

Frais annuels

Intérêts emprunt bancaire (1.35% de l'entier de l'investissement)	<u>CHF</u>	<u>15'525.—</u>
Total des frais annuels	<u>CHF</u>	<u>15'525.—</u>

Loyers annuels à percevoir	<u>CHF</u>	<u>49'200.—</u>
-----------------------------------	-------------------	------------------------

Stéphane Baechler, Vice-Syndic

Acquisition d'une chargeuse télescopique

Lors de la prochaine assemblée communale, les citoyen·ne·s seront appelé·e·s à se prononcer sur l'achat d'une nouvelle chargeuse télescopique. Cet investissement vise à offrir plus de flexibilité dans les interventions et à réduire les locations de machines.

Le coût total de la chargeuse s'élève à CHF 63'000.—. Cependant, avec à la reprise de notre ancien tracteur communal pour CHF 15'500.—, le montant à financer sera de CHF 47'500.—. Cet investissement sera amorti sur 10 ans, avec un intérêt annuel de 3%, soit un coût annuel total estimé à CHF 6'175.—.

La chargeuse télescopique permettra la manutention de gravier, de palettes et de matériel lourd, actuellement déplacés soit à bras soit avec des machines louées, offrant ainsi une solution plus efficace. En plus de réduire les coûts de déneigement avec une économie estimée à CHF 1'730.— par hiver, elle permettra aussi de diminuer les locations de machines, représentant ainsi un gain annuel moyen de CHF 3'240.—. D'autres éléments, bien que non chiffrés, sont prévus pour divers travaux d'entretien rendus plus autonomes et rapides.

Le Conseil communal vous propose de voter un crédit d'investissement de CHF 47'500.— pour cet achat, financé par les liquidités.

Plan de financement

Chargeuse télescopique	CHF	63'000.—
Reprise du tracteur	- CHF	<u>15'500.—</u>
Investissement total TTC	<u>CHF</u>	<u>47'500.—</u>

Frais annuels

Amortissement (10% de l'entier de l'investissement)	CHF	<u>4'750.—</u>
Total des frais annuels	<u>CHF</u>	<u>4'750.—</u>

Sébastien Esseiva, Conseiller communal

Transports scolaires

Vous l'aurez remarqué, depuis la rentrée scolaire, le 22 août 2024, le Cercle scolaire Sâles-Vaulruz a mandaté un nouveau transporteur scolaire.

Désormais, c'est la société des Transports publics fribourgeois (TPF) qui assure les trajets des élèves de notre établissement. Ce nouveau partenariat vise à garantir un service de qualité, adapté aux besoins des familles et assurant la sécurité de nos enfants.

Les TPF, avec leur expertise reconnue dans le domaine des transports publics, offriront un service fiable et ponctuel, en accord avec les valeurs de nos communes. Nous restons bien entendu à l'écoute des parents et des enfants, pour toute question.



Nous remercions les TPF pour leur implication et souhaitons à tous les élèves une excellente année scolaire.

Fenêtre de l'Avent du Cercle scolaire Sâles-Vaulruz

Le Conseil des parents vous invite à partager un moment convivial, le

**mardi 17 décembre 2024,
de 18h30 à 20h30, à
l'école de Sâles**



DU CHANGEMENT À LA COMMUNE

Mot de Monsieur Sébastien Esseiva

Chères habitantes, chers habitants de Sâles,

C'est avec un grand regret que j'ai annoncé ma démission au sein du Conseil communal de Sâles. En raison de circonstances personnelles, j'ai dû déménager dans une autre commune. Ce changement, a pris effet le 27 octobre 2024 et m'oblige à quitter mes fonctions.

J'ai eu l'honneur de servir notre belle commune durant mon mandat, et cette expérience a été des plus enrichissantes. J'ai pu travailler aux côtés de personnes investies et engagées pour le bien de nos quatre villages. Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues ainsi que toute la population pour la confiance accordée.

Malgré cette séparation, je garde un profond attachement à notre commune et je souhaite à toutes et tous, ainsi qu'au Conseil communal, une belle continuation.

Avec mes salutations les plus sincères,

Sébastien Esseiva

Présentation du successeur de Monsieur Sébastien Esseiva

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau collègue, entré en fonction le 28 octobre 2024 :



Monsieur Cédric Barras

domicilié à Romanens, 34 ans, agriculteur

Monsieur Barras a repris les dicastères suivants :

- * Édilité
- * Routes
- * Forêts
- * Service du feu
- * Protection civile et ORCOC

Le Conseil communal remercie Monsieur Esseiva pour son engagement auprès de la commune et lui réitère le meilleur pour la suite. Il formule ses vœux de réussite, dans ce nouveau défi, à Monsieur Barras !

Le Conseil communal

TRAVAUX EN COURS

Bâtiment administratif - La Rosaire 31

La rénovation intérieure du bâtiment est désormais terminée, dans son intégralité. Les balcons ont été posés et un renforcement de serrurerie a dû être effectué dans l'entrée de l'exposition Agencement Magnin SA. De plus, un complément de barrières sera installé sur l'avant toit des balcons de l'étage.

La réfection des espaces extérieurs est en cours, avec des travaux de génie civil, en vue d'une délimitation d'un passage piétonnier.

L'aménagement extérieur, soit la place de jeux pour enfants et une table de pique-nique, est finalement prévu pour le printemps 2025.

Ancienne-École 10 à Sâles

La demande de permis de construire ordinaire a été déposée, comme annoncé dans le bulletin communal n° 54, d'avril 2024. À la suite des différents préavis des services concernés, la Préfecture nous a demandé des compléments d'informations, afin de statuer sur la délivrance du permis. À ce jour, les délais prévus sont maintenus.

Les locataires ont été relogé-e-s dans les appartements rénovés sis à la route de la Rosaire 31, à Sâles. Ainsi, les travaux ne nuiront pas à leur bien-être.

Dans l'attente de débiter le chantier, le bien est à la disposition du service du feu, pour la réalisation d'exercices en situation réelle.

Stéphane Baechler, Vice-Syndic

Traversée de Romanens avec la construction d'un nouveau trottoir

L'élargissement de la route est terminé. Les aménagements en bordure restent à finaliser, en coordination avec les propriétaires concernés. Ensuite, nous procéderons à l'acquisition définitive des surfaces utilisées pour le nouveau trottoir.

Route forestière de Maules

La réfection est désormais achevée.

Pont sur la Neirigue, à la Route du Rontet

Une analyse de l'état du pont a été réalisée. Des travaux de remise en état doivent être effectués. Dans le même temps, une revue des passages sis sur le territoire sera élaborée afin de détecter les éventuelles dépréciations nécessitant des réparations.

Réfection des chemins AF

Le programme de réfection débute avec une étude pour la mise en place d'un plan quinquennal. Une présentation vous sera fournie lors d'une prochaine assemblée communale.

Sébastien Esseiva, Conseil communal

Digitalisation des démarches administratives

Le guichet virtuel de l'Etat permet la commande de documents officiels et proposera bientôt de nouveaux services utiles à la population.

À ce jour, il vous est possible de/d' :

- * annoncer votre emménagement et déménagement au sein de notre commune ;
- * commander des documents de l'état civil ;
- * commander un extrait de votre registre des poursuites ;
- * commander un extrait du registre du commerce ;
- * annoncer une manifestation au travers du formulaire Patente K.

Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre sur egov.fr.ch, puis de vous enregistrer. Cela vous permettra ensuite de réaliser vos démarches dans un espace unique, confidentiel et sécurisé. Vous pourrez aussi interagir avec l'administration et conserver vos documents et pièces justificatives. Une adresse e-mail valide ainsi qu'un numéro de téléphone mobile sont nécessaires pour la création d'un compte.

CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT — ÉTABLISSEMENT D'UN RÈGLEMENT

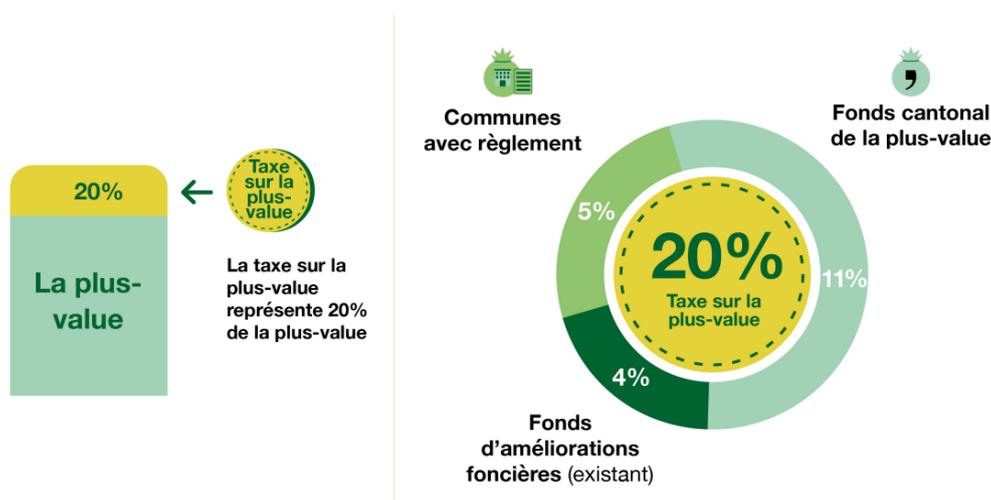
La taxe sur la plus-value est devenue obligatoire depuis 2014, à la suite de la LAT1 (loi sur l'aménagement du territoire). Dans le canton de Fribourg, elle est entrée en vigueur en 2018, avec une révision au 1^{er} octobre 2023. Cette dernière permet aux communes de mettre en place un règlement afin de prélever une partie de cet impôt, pour leur usage.

Pour rappel, la plus-value est appliquée dans les cas suivants :

- * **mise en zone** : passage de zone agricole à bâtir ;
- * **changement d'affectation** : zone industrielle à résidentielle, par exemple ;
- * **augmentation des possibilités de construire** : changement de l'indice IOS ou IBUS, à la suite d'un nouveau PAL, par exemple.

La méthode de calcul et ses applications restent inchangées.

Cette nouvelle formalité n'engendre aucun frais supplémentaire pour les propriétaires. Il s'agit d'introduire un taux de répartition de la taxe afin que la commune puisse en récupérer une partie.



L'Exécutif doit aussi définir les sujets auxquels les montants perçus seront alloués. À cet effet, il propose d'appliquer le taux maximum de 25% et d'utiliser cela pour :

- * les plans d'aménagement de détail ;
- * l'aménagement d'espaces publics ;
- * les mesures d'aménagement réalisées par des tiers ;
- * les indemnités pour cause d'expropriation matérielle découlant d'une mesure d'aménagement ;
- * les études de densification et de requalification du milieu bâti ;
- * les plans d'aménagement de détail-cadre ;
- * l'organisation de concours et les mandats d'étude parallèle ;
- * l'acquisition de terrains par le biais du droit d'emption légal selon les modalités définies par les articles 46a et 46b LATeC ;
- * l'aménagement d'espaces verts et de loisirs ;
- * les itinéraires de mobilité douce.

Le présent règlement est à disposition auprès de l'administration communale ainsi que sur le site internet de la commune. Il fera l'objet d'une brève présentation en assemblée, où il devra être voté : le Conseil communal préavisera favorablement l'acceptation de ce dernier.

Pour tout renseignement complémentaire, Monsieur Florian Pittet, en charge des constructions et responsable de ce dossier, se tient à votre disposition (florian.pittet@sales.ch ou 079 744 06 60).



Programme 2024-2025

Pour les enfants du cercle scolaire de Sâles et Vaulruz

<p>Pour les enfants de 3ans à 1H Ateliers autour d'une histoire de la bibliothèque (Sans les parents)</p>	<p>Pour les enfants de 2H à 8H Activités à la bibliothèque</p>
<p>Mardi 19 novembre 9h30 à 10h30</p>	<p>Mercredi 27 novembre 16h00 à 17h30 Autour de la bande dessinée</p>
<p>Mercredi 11 décembre 18h30 à 20h30 Fenêtre de l'Avent. Thé chaud offert. 18h30-19h15 Contes de Noël Contemuse, ouvert à tous</p>	
	<p>Mercredi 29 janvier 16h00 à 18h00 Conte musical <Toucanto></p>
	<p>Mercredi 19 mars 16h00 à 17h30 Echange lecture avec les seniors</p>
<p>Mardi 1er avril 9h30 à 10h30</p>	<p>Mercredi 16 avril 16h00 à 17h30 Activité de Pâques. Chasse aux mots.</p>
	<p>Mercredi 21 mai 16h00 à 17h30 Activité autour d'un livre</p>
<p>Mardi 3 juin 9h30 à 10h30</p>	
<p>Mardi 8 juillet à 18h00 Pique-nique et veillée de contes Lieux et horaires définitifs seront communiqués ultérieurement</p>	
<p>Horaires d'ouverture de la bibliothèque :</p>	<p>Mardi et jeudi : 15h30 - 17h30 Samedi : 10h00 - 11h30</p>

MESSAGE DE LA COMMISSION SENIORS

Programme 2025

Découvrez le calendrier pour le début d'année à venir.

L'ensemble de la Commission a travaillé afin de proposer des activités diversifiées et est preneuse de toutes suggestions, pour les futures programmations. Isabelle Seydoux, Conseillère communale et présidente de la Commission seniors, se tient à votre disposition (isabelle.seydoux@sales.ch ou 079 530 19 33).

Au plaisir de partager un peu de temps avec vous lors de ces sorties !

Apéro de printemps

Venez partager un moment chaleureux autour d'un verre. Ce sera l'occasion d'échanger !

- * jeudi 17 avril 2025, de 10h30 à 12h, à la Buvette du Foot (Sâles)
- * gratuit
- * sans inscription



Marche

Balade d'une durée de 1h à 1h30, adaptée au rythme des personnes présentes.

- * mardi 29 avril 2025
- * rendez-vous à 9h30, sur la place de l'Auberge de la Couronne
- * gratuit
- * possibilité de se restaurer à l'Auberge de la Couronne, à l'issue de la marche, à votre charge
- * sur inscription auprès de l'administration communale



Participez aux activités proposées par le foyer St-Joseph

Jeux de cartes

- * tous les lundis, à 14h30

Messe chantée à la Chapelle

- * tous les mardis, à 10h

Loto de 5 séries

- * tous les 2^e mercredis du mois, à 14h30
- * CHF 3.-/carton

Gym douce

- * tous les jeudis, à 10h



Café, Rencontre et Partage

Une causerie conviviale autour d'un café et d'une petite douceur...

- * mardi 11 février 2025, de 14h à 16h30, à la Scierie (Maules)
- * gratuit
- * sans inscription



Visite du Zoo de Servion

Une belle journée en perspective, pleine de découvertes et de moments de convivialité ! Un courrier d'inscription vous sera envoyé dans le courant du mois d'avril 2025. Réservez d'ores et déjà la date du :

- * jeudi 5 juin 2025



Infos Utiles



- * Si vous n'êtes pas véhiculé-e-s, nous vous organisons un moyen de transport.
- * Pensez également au covoiturage !
- * l'administration communale se tient à votre disposition en cas de besoin et/ou questions (contact en page 2 du présent journal)

Repas à domicile

L'EMS de la Sionge vous offre la possibilité de bénéficier de votre repas de midi ou du soir à l'emporter, tous les jours de la semaine, y compris les jours fériés.

Pour ce faire, vous êtes invité·e·s à réserver celui-ci auprès du personnel de cuisine 48 heures à l'avance :

- * Sâles : 026 917 90 02 // cuisine-s@emsdelasionge.ch
- * Vuadens : 026 916 10 22 // cuisine-v@emsdelasionge.ch

Le détail des menus et les tarifs se trouvent sur le site internet emsdelasionge.ch, sous l'onglet « lieu de vie et de partage / Repas sur place ou à l'emporter ».

Si, toutefois, vous êtes motivé·e·s et disponibles pour la livraison, ou connaissez quelqu'un qui le serait, nous vous remercions de contacter l'administration communale.

Vous trouverez aussi la liste des établissements effectuant un service traiteur, dans le district de la Gruyère, ainsi que l'offre d'ES NOVALYS TRAITEUR, à Vuadens, sur iGruyère.



LES ENTREPRISES SÂLOISES

La commune communique la liste des entreprises actives sur le territoire, via son site internet .

Dans le but de soutenir le commerce local, le Conseil communal propose également de publier, au fur et à mesure, les coordonnées des entreprises qui en font la demande. Afin de proposer ce service de manière utile et équitable aux lecteurs de « Les Quatre font la Une », il a fixé les règles suivantes :

- * les sociétés ou entreprises sont représentées par une personne physique ;
- * l'entreprise est domiciliée sur la commune ;
- * seules les sociétés ayant demandé à être publiées apparaîtront ;
- * seules les sociétés offrant un service ou des biens utiles aux habitant·e·s de la commune seront publiées ;
- * la publication se fera sous forme de liste, comprenant le nom de l'entreprise, le nom de la personne de contact, le numéro de téléphone ou de portable, l'adresse postale, l'adresse mail et le nom du site internet ;
- * le conseil communal définira seul la pertinence de la publication et de l'ordre de parution, selon les critères ci-dessus.

Intéressé·e ? Faites parvenir vos informations écrites à l'administration communale.

Vionnet Travaux Forestiers Sàrl

Travaux forestiers, création de mobilier urbain en bois, transport de poids lourds variés, etc.

Robin Vionnet
Route de la Forge 54
1625 Maules

079 301 36 80 // info@robinvionnet.ch // robinvionnet.ch

CA-Services

Nettoyages et rénovations extérieurs

Catarina Silva
Route de la Joretta 15
1625 Sâles

078 325 51 91 // info@ca-services.ch // ca-services.ch

UNE ANECDOTE À RACONTER ? UN MOMENT À PARTAGER ?

La rédaction des « Quatre font la Une » avait ouvert sa besace, dans le bulletin n° 51, de novembre 2022, afin d'y recueillir quelques anecdotes, souvenirs, témoignages, photos et coups de cœur.

Nicolas Hassler, Syndic, a souhaité partager une sortie :

« Le jeudi 5 septembre 2024, j'ai eu l'occasion de participer à la marche organisée par la Commission seniors, en faveur des aînés. Bien que le temps n'ait pas été au beau fixe, un petit groupe d'une quinzaine de personnes s'était donné rendez-vous sous l'avant-toit du restaurant communal.

C'est Madame Marie-Josée Roeske, qui, bien que ne résidant plus dans la commune, a choisi de continuer à assumer la responsabilité de ces marches, pour les seniors. Grâce à son engagement, ces moments de partage perdurent. En raison de la météo capricieuse, nous avons dû renoncer à notre itinéraire initial qui devait nous conduire du côté de Rueyres... Ce sera pour une prochaine fois !



Les participants se sont répartis en petits groupes, munis de vestes de pluie et de parapluies, et nous avons embarqué dans les véhicules. C'est finalement vers Le Crêt que nous nous sommes dirigés, où le sentier « À tire d'ailes » nous attendait, un parcours idéal pour marcher à l'abri de la pluie. Quel bon choix ! La nature y était splendide.

Le petit groupe s'est mis en route. Ce fut l'occasion pour chacun de discuter de tout et de rien : de la météo, des enfants et petits-enfants, des petits soucis de santé. On m'a interpellé sur divers sujets concernant la commune. Nos retraités ont l'esprit toujours aussi vif, avec toute l'expérience et la sagesse des années. Ils s'inquiètent pour les uns et les autres, partageant les mêmes préoccupations que d'autres sociétés locales : comment encourager plus de participants à se joindre à eux ? Tous sont convaincus que la marche est indispensable pour rester en forme, non seulement physiquement mais aussi mentalement. Elle permet aussi de tisser des liens d'amitié.



La balade s'est poursuivie à un rythme tranquille, adapté à tous, chacun prenant le temps d'admirer les statues sur le chemin. Une fois la marche terminée, nous avons pris une photo souvenir pour ceux qui n'avaient pas pu être présents.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers la Buvette des Obasseires pour un apéritif convivial, et certains ont prolongé cette belle journée autour d'un repas.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers la Buvette des Obasseires pour un apéritif convivial, et certains ont prolongé cette belle journée autour d'un repas.

Quel beau moment d'amitié ! Un grand merci à Marie-Josée et Françoise de la Commission seniors pour cette organisation. »

Si vous aussi, vous souhaitez nous faire part d'un moment ou autre n'hésitez pas, et écrivez-nous. Les rédacteurs-trices ainsi que lecteurs-trices de ce journal se feront un plaisir de vous lire, et qui sait, nous en apprendrons certainement beaucoup !

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Retrouvez toutes les informations concernant les manifestations et sociétés organisatrices sur commune-sales.ch.

À noter qu'il vous est maintenant possible de nous faire part de vos événements, via notre site internet (page « agenda »).

Pour le détail complet des spectacles de l'Association culturelle La Lisière, rendez-vous sur laliere.ch.

N'oubliez pas de faire part de vos événements à La Gruyère Tourisme, elle se fera un plaisir de les partager sur le site internet de l'Union fribourgeoise du Tourisme (frbourgregion.ch).

DÉCHETTERIE

Horaires

MARDI	18h00 - 19h00
 VENDREDI	17h30 - 19h00
SAMEDI	9h00 - 11h30

**FERMÉE LES MARDIS
24 ET 31 DÉCEMBRE 2024**

VIGNETTES POUR SACS-POUBELLES

Les vignettes à coller sur les sacs poubelles ainsi que sur les containers sont en vente auprès de : l'administration communale, au bar « Chez Nadia », aux laiteries de Rueyres et Romanens, ainsi qu'au Denner et à Aly Vrac Epicerie, à Vaulruz.

En cas d'infraction, le règlement communal prévoit une amende de CHF 100.— à CHF 1'000.— pour les contraventions.



Le ramassage des ordures ménagères se fait le mercredi matin à 7h30 ; vous avez tout loisir de déposer vos sacs dès 6h00, le jour même et non pas la veille.

**RAMASSAGE AVANCÉ AUX MARDIS
24 ET 31 DÉCEMBRE 2024**



Association de la maternelle « Les Lapins Bleus »

Quelques places sont encore disponibles les lundis et vendredis matins, de 9h à 11h45, dès janvier 2025.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la commune de Sâles.

VOEUX DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal adresse ses sincères félicitations aux parents de :

- * Alma Rahm, née le 7 juillet 2024, fille de Célia ;
- * Alicia Stern, née le 26 juillet 2024, fille d'Emilie et Romain ;
- * Line Pittet, née le 25 septembre 2024, fille de Ludivine et Damien ;
- * Yusra Kastrati, née le 28 septembre 2024, fille de Jetlira et Valon ;
- * Martin Fernandes Torre, né le 29 octobre 2024, fils de Marta Daniela Moreira Fernandes et Paulo Sérgio Marques Torres ;
- * Maxime Müller, né le 4 novembre 2024, fils d'Ophélie Vallélian et Simon Müller ;



Ces avis sont consentis par les heureux parents.



Une délégation du Conseil communal a rendu visite à Mesdames Gilberte Menoud-Rouiller, à Sâles, et Bernardette Menoud, à Maules, nées les 28 août et 19 septembre 1934, à l'occasion de leurs 90 ans.

Nous leur souhaitons encore un très heureux anniversaire ainsi que la santé, la joie et la prospérité pour de nombreuses années.

Théâtre de la Jeunesse de Sâles



La Jeunesse de Sâles est fière de vous convier autour de sa nouvelle pièce théâtrale « Toujours là où faut pas ! », qui promet des rires, surprises et quiproquos à gogo !

Dans cette comédie hilarante, suivez Julien, un employé téméraire, privé de sa prime de fin d'année, qui décide de se rendre chez son patron pour se faire justice. Mais rien ne va se passer comme prévu ! Avec son acolyte Microbe, ils se retrouvent, malgré eux, au cœur d'une soirée mouvementée, remplie de personnages hauts en couleur.

Les représentations auront lieu à l'Auberge de la Couronne, à Sâles, les 24, 25 et 31 janvier ainsi que les 1^{er}, 7 et 8 février 2025, à 20h.

Rejoignez-nous pour passer une soirée mémorable et bien commencer l'année, sous le signe de l'humour et de la bonne humeur !

Réservations en ligne ou par téléphone au 079 782 49 00, dès le 18 décembre 2024.



PAGE OUVERTE AU... CHOEUR-MIXTE LA CONCORDE

70^e anniversaire du Chœur-mixte « La Concorde » en 2025

C'est à Sâles, en Gruyère, qu'un groupe de chanteurs, composé de messieurs s'efforçant de faire vivre le chant liturgique dans leur paroisse, s'apprête à fonder le chœur-mixte qui sera constitué d'hommes et de femmes du village fiers de porter le bredzon et le dzaquillon pour les représentations en concerts profanes ainsi que lors des animations et manifestations locales.



« La Concorde » naît en 1955

Le lien social et la passion pour la musique liturgique qui les animent font grandir la société au fil des ans. Elle peut se réjouir de compter dans ses rangs de nombreux choristes villageois, ainsi qu'un nombre croissant de nouveaux membres des alentours qui apportent un équilibre dans les registres et une bonne humeur permettant à la société de cultiver les traditions du pays par des chansons du folklore régional.

Faisant partie du groupement des Céciliennes du décanat de la Part-Dieu, le chœur composé d'une trentaine de membres, participe de manière active à l'animation des messes, ainsi qu'à la vie du village en égayant de ses chants de nombreuses fêtes (concert annuel, concert de Noël, visite au foyer, et plus récemment le Bal des Rois, lors du petit nouvel an, à La Lisière).

Il se produit régulièrement dans tous les coins du pays et apprécie les échanges et rendez-vous musicaux avec d'autres chorales. Les chanteurs entraînés par la bienveillance et le dynamisme de leur directeur, Jean-Daniel Scyboz, viennent de rentrer de la fête cantonale de chant, Tutticanti, à Wünnewil-Flamatt après un passage marquant devant le jury.

Pour fêter dignement ce 70^e anniversaire en 2025, « La Concorde » vous annonce le programme suivant :

- * **Le Bal des Rois** qui aura lieu le vendredi 3 janvier 2025, à 20h à La Lisière, animé par l'orchestre « Tropicana », avec la mini-disco pour les enfants dès 18h. Nous vous accueillerons lors de cette soirée pour fêter l'événement, danser et vous divertir au bar de notre Bal.
- * **Le concert Célébration** sera présenté le samedi 7 juin 2025, à 20h en l'église de Sâles. Pour cette année de fête, notre chef nous a préparé un répertoire original qui nous permettra de sortir un peu des sentiers battus. Pour l'occasion, le chœur qui accueille quelques chanteurs en renfort vous proposera des œuvres magistrales de musiques festives et empreintes de panache. Nous serons accompagnés pour l'événement par des musiciens. Si ce projet exceptionnel vous titille, n'hésitez pas à rejoindre nos rangs en vous adressant à un membre du chœur.
- * **Une nouvelle bannière !** Le moment est propice à la création d'un nouveau drapeau qui nous ralliera en portant nos couleurs et nos valeurs. Sa bénédiction se fera en automne 2025, en association avec la fanfare qui inaugurera ses costumes.

Lorsque la joie de chanter se lit dans nos yeux, notre cœur s'ouvre et nous sommes prêts à partager les émotions transmises par les bienfaits de la musique. Notre salle de répétitions est grande ouverte aux nouveaux chanteurs.



Chœur-mixte
La Concorde
079 843 64 42
choeurmixedesales.ch